



Agence de voyage, vol modifié

Par shera

bonjour,

mon agence de voyage souhaite modifier mon vol (changement de compagnie), elle me demande de rajouter la somme de 900? pour toute la famille, chose que nous refusons.
en cas d'annulation de leur part, peut on prétendre à une indemnité ?

Par Isadore

Bonjour,

En cas d'annulation de leur part, vous avez droit à un remboursement. Quant à être indemnisés, il faut voir la raison de cette modification et relire le contrat.